

Démarche : 46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/transfert/déménagement, ou extension)

Organisme : Unité Education Sécurité Routières et Défense

Identité du demandeur

Email

Etablissement SIRET

Dénomination

Forme juridique

Formulaire

Temps réel de remplissage : 45 min (15 min pour extension)

Une auto-école, aussi appelée EECSR (établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière), doit disposer d'un agrément validé par le préfet du lieu d'implantation.

Le dossier doit être adressé au moins 2 mois avant la date souhaitée d'ouverture ou d'échéance de l'agrément pour le renouvellement.

Ce formulaire ne concerne que les auto-écoles qui souhaitent un agrément dans le Lot (46), souhaitez-vous continuer ?
Si la réponse est NON alors quittez cette page et adressez-vous au bureau éducation routière de chez vous (à la direction départementale des territoires ou en préfecture).

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Motif de la demande

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Première demande

Reprise/transfert/déménagement

Renouvellement

Extension de catégorie

N° agrément actuel (si existant)

46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/tran

Quel est le nom de l'auto-école (raison sociale) ?

Quelle est l'enseigne de l'auto-école ?

Le demandeur est-il une personne morale ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Le statut de l'auto-école est :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

S.A.R.L.

à titre personnel

S.A.S.

autre

organisme exonéré d'agrément

Formations dispensées par l'auto-école

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

B-B1

levée B78 (il faut le label)

A-A1-A2

AM

B96 (il faut le label)

BE

groupe lourd

Demande d'extension pour la ou les catégories suivantes

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

levée B78 (il faut le label)

A-A1-A2

AM

AM quad uniquement

B96 (il faut le label)

BE

groupe lourd

Je suis informé(e) que les formations ci-dessous sont soumises à l'obtention du label qualité :

(1) levée B78

(2) B96

(3) post-permis

(4) permis à 1€ par jour

46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/tran

(5) référencement dans le cadre du financement de la formation professionnelle continue.

Pour demander le label :

<https://www.lot.gouv.fr/labellisation-etat-a11983.html>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je sollicite le label Etat

Faire la demande via le dossier :

téléchargeable sur :

<https://www.lot.gouv.fr/agrement-auto-ecole-eeCSR-a11808.html>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Adresse du local de formation

Commune du local de formation

Téléphone fixe de l'auto-école

Adresse mail de l'auto-école

Elle ne doit pas déjà être utilisée pour RdvPermis, il en faut une autre si vous avez déjà un EECSR.

J'atteste sur l'honneur les informations ci-dessous :

(1) être âgé(e) d'au moins 23 ans ;

(2) ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation prononcée par une juridiction française ou par une juridiction étrangère à une peine criminelle ou à une peine correctionnelle pour l'une des infractions prévues à l'article R. 212-4 du code de la route ;

(3) ne pas avoir fait l'objet dans les 3 années précédentes d'un retrait de l'agrément prévu aux articles L. 213-1 et R. 213-1 en raison d'un manquement aux règles régissant l'exercice de l'activité d'exploitant d'un établissement mentionné à l'article L. 213-1.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Je déclare avoir déposé à la mairie du lieu d'implantation une déclaration d'ouverture et/ou de travaux pour un ERP

Sauf renouvellement

Cochez la mention applicable

Oui

Non

46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/tran

J'atteste sur l'honneur que le local répond aux normes d'accessibilité des ERP de 5e catégorie

Informations sur :

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F32351>

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Date de naissance de l'exploitant(e)

Commune de naissance et pays de l'exploitant(e)

Département de naissance

Adresse mail personnelle de l'exploitant(e)

Adresse postale personnelle de l'exploitant(e)

Complément adresse (bât, appt, chez ...)

Le demandeur est de nationalité française

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Nom de naissance et tous les prénoms du père

Nom de naissance et tous les prénoms de la mère

Téléphone portable personnel

Adresse mail personnelle

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Photo d'identité aux normes

46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/tran

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre pièce d'identité de l'exploitant(e) récent

Pour les ressortissants étrangers, n'appartenant pas à un État de l'Union européenne ou partie à l'accord sur l'Espace économique européen, la justification qu'il est en règle à l'égard de la législation et de la réglementation concernant les étrangers en France : la photocopie recto-verso de la carte de séjour à la bonne adresse ;

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre justificatif de domicile récent de l'exploitant(e)

Je suis informé(e) que :

(1) le préfet complète le dossier d'agrément par un extrait du casier judiciaire n° 2 du demandeur, afin de vérifier que ce dernier n'a fait l'objet d'aucune des condamnations mentionnées aux articles L. 213-3 et R. 212-4 du code de la route ;

(2) une fois mon agrément délivré, celui-ci peut être suspendu ou retiré si je ne remplis plus les conditions nécessaires à sa délivrance.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pour la capacité de gestion je dispose d'un :

Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles

Diplôme

Attestation de formation

Certificat de Qualification Professionnelle (CQP)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre diplôme ou justificatif de la capacité de gestion d'un EECSR parmi ceux-là :

soit d'une des qualifications mentionnées au 2^e de l'article R. 213-2 du code de la route ;
- diplôme d'État ou d'un titre ou diplôme visé ou homologué de l'enseignement supérieur ou technologique d'un niveau égal ou supérieur au niveau III sanctionnant une formation juridique, économique, comptable ou commerciale ou d'un diplôme étranger d'un niveau comparable ; ou
- certificat de qualification professionnelle (CQP) de la branche professionnelle des services de l'automobile reconnu par arrêté du ministre chargé de la sécurité routière ; ou
- qualification professionnelle satisfaisant aux conditions définies à l'article R. 213-2-1 (pour les membres de l'Union Européenne ou de l'Espace Économique Européen)

soit de la formation agréée portant sur la gestion des établissements d'enseignement de la conduite, suivie avant le 1er juillet 2016 («capacité gestion» ou «réactualisation des connaissances» pour

Date d'obtention de ce diplôme/formation/CQP

Date de réactualisation des connaissances (pour le renouvellement uniquement)

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre justification de la déclaration de la contribution économique territoriale ou, à défaut, une déclaration d'inscription à l'URSSAF.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre statuts paraphés et signés

46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/tra

Adresse web (URL) du site Internet de l'auto-école

Superficie du local en m²

Surface minimale réglementaire de 25 m² incluant le bureau et la salle de code (séparés phoniquement). Les sanitaires, cuisine, débarras... ne sont pas inclus. (art.4 de l'arrêté du 8 janvier 2001 exploitation EECSR).

Capacité d'accueil maximum de l'établissement ?

Les dégagements pour les ERP de 5ème catégorie sans locaux à sommeil sont définis au §3 l'article PE 11 du règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux ERP du 25 juin 1980:

"§3. Les locaux, les niveaux et les établissements où le public est admis doivent être desservis par des dégagements judicieusement répartis et ne comportant pas de cul-de-sac supérieur à 10 mètres. Des dérogations peuvent être accordées après avis de la commission de sécurité, lorsqu'il s'agit de l'aménagement d'un établissement dans un immeuble existant.

Le nombre et la largeur des dégagements exigibles s'établit comme suit:

a) 19 personnes maximum:

- un dégagement de 0,90 mètre;

b) 20 à 50 personnes maximum :

- soit un dégagement de 1,40 mètre débouchant directement sur l'extérieur, sous réserve que le public n'ait jamais plus de 25 mètres à parcourir;

- soit deux dégagements débouchant directement sur l'extérieur ou sur des locaux différents non en cul-de-sac; l'un devant avoir une largeur de 0,90 mètre, l'autre étant un dégagement de 0,60 mètre ou un dégagement accessoire visé à l'article CO&41.

Si les locaux sont en étage, ils peuvent être desservis par un escalier unique d'une largeur minimale de 0,90 mètre. Toutefois, cet escalier doit être complété par un dégagement accessoire tel que balcon, échelle de sauvetage, passerelle, terrasse, manche d'évacuation, etc., si le plancher bas du niveau le plus haut accessible au public est situé à plus de 8 mètres du sol.

c) 51 à 100 personnes maximum:

- soit deux dégagements de 0,90 mètre;

- soit un dégagement de 1,40 mètre, complété par un dégagement de 0,60 mètre ou un dégagement accessoire tel que défini à l'article CO&41.

d) de 101 à 200 personnes:

- un dégagement de 1,40 mètre et un dégagement de 0,90 mètre;

e) de 201 à 300 personnes:

- deux dégagements de 1,40 mètre.

Dans tous les cas de rénovation ou d'aménagement d'un établissement dans un immeuble existant, la largeur de 0,90 mètre peut être ramenée à 0,80 mètre."

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

19 personnes (voir conditions détaillées)

50 personnes (voir conditions détaillées)

100 personnes (voir conditions détaillées)

Y a-t-il une mise en commun des moyens (locaux, personnels, véhicules) ?

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre dossier de mise en commun

Fournir le dossier de mise en commun le cas échéant, à télécharger sur :

<https://www.lot.gouv.fr/agrement-auto-ecole-eeCSR-a11808.html>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre fiche de déclaration des ETP

46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/tra
téléchargeable sur :
<https://www.lot.gouv.fr/agrement-auto-ecole-eecsr-a11808.html>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre copie recto-verso des ATRE ou autorisations d'enseigner signées et valides de tous vos enseignants

Assurez-vous également que leur permis de conduire soient valides.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre fiche relative aux enseignants et véhicules

téléchargeable sur :

<https://www.lot.gouv.fr/agrement-auto-ecole-eecsr-a11808.html>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre la fiche de calcul pour l'ensemble B96 (l'ensemble doit être différent du BE)

téléchargeable sur :

<https://www.lot.gouv.fr/agrement-auto-ecole-eecsr-a11808.html>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre la fiche de calcul pour l'ensemble BE (l'ensemble doit être différent du B96)

téléchargeable sur :

<https://www.lot.gouv.fr/agrement-auto-ecole-eecsr-a11808.html>

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre certificats d'immatriculation de tous les véhicules ou contrat de location

Les véhicules suivants peuvent être fournis par les élèves inscrits dans l'établissement, et l'exploitant n'a pas à en justifier la propriété ou location :

- tricycles à moteur dont la puissance \leq 15 kw et dont le poids à vide \leq 550 kg

- quadricycles légers et lourds à moteur

- véhicules aménagés pour les personnes handicapées de l'appareil locomoteur.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre certificats d'immatriculation ou contrats de location des nouveaux véhicules concernés par l'extension

J'atteste sur l'honneur que l'ensemble de ma flotte de véhicule est assurée pour couvrir les dommages pouvant résulter d'accidents causés aux tiers dans les conditions prévues par l'article L. 211-1 du code des assurances.

Cochez la mention applicable

Oui

Non

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindres les attestations d'assurance des nouveaux véhicules concernés par l'extension

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre fiche tarifaire de l'auto-école à jour

Elle doit contenir :

- le détail de toutes les prestations proposées, notamment les nouvelles formations si extension

- indiquer la durée de la leçon de conduite (1h ? 45 min ?)

- indiquer le n° agrément

- indiquer la durée de validité des tarifs (prix du 01/01/2023 au 31/12/2023 par exemple).

46 - Demande agrément auto-école (EECSR) dans Lot (1ère demande, renouvellement, reprise/tran

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre un modèle de contrat B

Tous les contrats doivent correspondre au contrat type mentionné à l'article Article R213-3 du code de la route et décret n° 2020-142 du 20 février 2020 définissant le contrat type d'enseignement de la conduite prévu à l'article L. 213-2 du code de la route.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre titre de propriété ou bail de location du local

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre attestation d'assurance couvrant le local ET l'activité

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre plan normé avec descriptif du local

avec superficie et dimensions de chaque pièce (largeur, longueur);

avec la disposition des pièces (entrée principale, toilettes, rez-de-chaussée ou étage, entrée indépendante de toute activité);

avec les dimensions des portes.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Joindre photos récentes du local (extérieur et intérieur, toutes les pièces)

Je m'engage à ne pas faire de publicité de l'auto-école sans avoir obtenu le n° d'agrément valide

Tout document devra comporter le n° d'agrément de l'auto-école.

Cochez la mention applicable

Oui

Non